



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 FEVRIER 2009

Présents : MM. MARCON J-P., RASCLE, CHOMIENNE, GUERIN, VALLAT, SOUVIGNET, MOUNIER, TEYSSIER J., RIFFARD, GRANGER, CIGOLOTTI, JURINE, BOURRIEL, CHARRA, PEYRARD, PONCET, BEAULAIGUE, FAYARD, DREVET, MARCON A.

Excusés : MM. DUMONT, SANTY, SEYTRE et Mme POULENARD – **Absents** : M. CHAPELON, TEYSSIER J-P., et Mmes DECOT.

<u>DOSSIER</u>	<u>REFLEXIONS</u>																																			
<u>MAISONS MEDICALES</u>	Adoption à l'unanimité du principe général de prendre la compétence « maisons médicales » (en indiquant que cela doit concerner plusieurs professionnels de santé), de réaliser une maison médicale à Montfaucon, de procéder avec la commune de Montfaucon à la mise à disposition du 1 ^{er} bâtiment voisin du siège de la CCPM (parcelle AV 178 de 202 m ²), de racheter auprès de Melle AULAGNON le 2 nd bâtiment voisin du siège de la CCPM (parcelle AV 179 de 219 m ²) pour un prix de 105 000 €, et d'engager une consultation pour la maîtrise d'œuvre de cette opération.																																			
<u>PERISCOLAIRE</u>	Mise en place d'une aide financière par la CCPM pour contribuer aux financements des activités périscolaires existantes sur le territoire selon les caractéristiques suivantes : montant de 1 000 € versés aux structures déficitaires qui s'inscrivent dans l'harmonisation de ces services (périscolaire : harmonisation des tarifs au terme du mandat entre les 3 gestionnaires concernés / garderie : harmonisation des tarifs dès 2009/2010 sur la base d'un service gratuit le matin et payant à partir de 17 h 00 à raison de 0.50 € la demi-heure) et qui satisfont à un ou plusieurs critères d'amélioration du service (formation du personnel, petit équipement...) ; mise en place à compter de l'année scolaire 2009/2010 pour une durée de 5 ans.																																			
<u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u>	<p><u>FAMER TRANSMISSIONS (MONTFAUCON)</u> Regroupement de tous les crédits-bails immobiliers accordés par la CCPM à l'entreprise FAMER TRANSMISSIONS en un seul, avec application d'un loyer équivalent à celui d'aujourd'hui (cela réduirait donc la durée totale du crédit-bail) : montant du loyer : 52 562,57 € HT / durée : 52 trimestres + régularisation sur un 53^{ème} trimestre (début 2022).</p> <p><u>Z.A. D'AULAGNY (MONTREGARD)</u> Signature d'un avenant de travaux SDRTP (lot 1 : terrassement) afin de réaliser la plate-forme au bénéfice de l'entreprise JURY (prestation non prévue au départ) : coût supplémentaire : 21 632,00 € HT (marché initial : 214 624,15 € HT).</p> <p><u>Z.A. DU CANTONNIER (MONTREGARD)</u> Adoption du projet d'agrandissement de la zone d'activité du Cantonnier sur la commune de Montregard sur une surface d'environ 80 000 m². Les 1ers aménagements concerneront la réalisation des plates-formes CHABERT (environ 5 680 m²) et CORNUT (environ 26 190 m²), et la réalisation d'un bassin de rétention et de la voirie.</p>																																			
<u>PORTAGE REPAS</u>	<p>Adoption des tarifs 2010 du portage de repas à domicile applicables au 1^{er} mars 2010 (tarifs d'achat à la maison de retraite – tarifs de vente aux usagers) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Type de repas</th> <th style="text-align: center;">Prix d'achat 2008</th> <th style="text-align: center;">Prix d'achat 2009</th> <th style="text-align: center;">Augmentation</th> <th style="text-align: center;">Prix de vente 2008</th> <th style="text-align: center;">Propositions 2009</th> <th style="text-align: center;">Augmentation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">repas à domicile (particuliers)</td> <td style="text-align: center;">4.80 €</td> <td style="text-align: center;">4.90 €</td> <td style="text-align: center;">+ 2.00 %</td> <td style="text-align: center;">7.00 €</td> <td style="text-align: center;">7.15 €</td> <td style="text-align: center;">+ 2.14 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">repas des cantines + centres aérés</td> <td style="text-align: center;">3.15 €</td> <td style="text-align: center;">3.20 €</td> <td style="text-align: center;">+ 1.50 %</td> <td style="text-align: center;">3.70 €</td> <td style="text-align: center;">3.75 €</td> <td style="text-align: center;">+ 1.35 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Crèche (Adultes)</td> <td style="text-align: center;">4.30 €</td> <td style="text-align: center;">4.40 €</td> <td style="text-align: center;">+ 2.30 %</td> <td style="text-align: center;">4.35 €</td> <td style="text-align: center;">4.45 €</td> <td style="text-align: center;">+ 2.30 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">(Enfants)</td> <td style="text-align: center;">2.60 €</td> <td style="text-align: center;">2.65 €</td> <td style="text-align: center;">+ 2.00 %</td> <td style="text-align: center;">inclus prix journée</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Type de repas	Prix d'achat 2008	Prix d'achat 2009	Augmentation	Prix de vente 2008	Propositions 2009	Augmentation	repas à domicile (particuliers)	4.80 €	4.90 €	+ 2.00 %	7.00 €	7.15 €	+ 2.14 %	repas des cantines + centres aérés	3.15 €	3.20 €	+ 1.50 %	3.70 €	3.75 €	+ 1.35 %	Crèche (Adultes)	4.30 €	4.40 €	+ 2.30 %	4.35 €	4.45 €	+ 2.30 %	(Enfants)	2.60 €	2.65 €	+ 2.00 %	inclus prix journée		
Type de repas	Prix d'achat 2008	Prix d'achat 2009	Augmentation	Prix de vente 2008	Propositions 2009	Augmentation																														
repas à domicile (particuliers)	4.80 €	4.90 €	+ 2.00 %	7.00 €	7.15 €	+ 2.14 %																														
repas des cantines + centres aérés	3.15 €	3.20 €	+ 1.50 %	3.70 €	3.75 €	+ 1.35 %																														
Crèche (Adultes)	4.30 €	4.40 €	+ 2.30 %	4.35 €	4.45 €	+ 2.30 %																														
(Enfants)	2.60 €	2.65 €	+ 2.00 %	inclus prix journée																																

<p><u>LECTURE PUBLIQUE</u></p>	<p><u>BIBLIOTHEQUE (RAUCOULES)</u> Dépôt d'une demande de subvention au titre de la DGE 2009 concernant l'aménagement de la bibliothèque à Raucoules.</p>
<p><u>LECTURE PUBLIQUE</u></p>	<p><u>BIBLIOTHEQUE (MONTFAUCON / SAINT-ROMAIN-LACHALM)</u> Validation de l'acquisition des matériels nécessaires à l'équipement de ces deux bibliothèques (meublier bibliothèque, tables-chaises, aménagement espace jeunesse) et dépôt des demandes de subvention correspondantes auprès du Département de la Haute-Loire et de la Région Auvergne</p> <p><u>BIBLIOTHEQUE (SAINT-ROMAIN-LACHALM)</u> Signature d'un avenant avec l'entreprise PEYRARD (lot 1 : terrassement) afin de réaliser diverses prestations (dépose-repose pavés parvis + réglage tampon + raccordement EU + cordon ciment sur couverture + reprise linteaux pierre + adaptation marche) : coût supplémentaire : 7 711,85 € HT (marché initial : 43 920,01 € HT).</p>
<p><u>AFFAIRES TOURISTIQUES</u></p>	<p><u>VOIE VERTE LA TRACOLLINE VELAY FOREZ (DUNIERES – RIOTORD)</u> Approbation du projet d'aménagement d'un chalet à proximité de la Voie Verte à Riotord qui serait mis à disposition de l'association RIOTORD AVENTURE SPORT LOISIRS qui assure sur la Voie Verte un service de location (vélos, rollers et raquettes) aux bénéficiaires des utilisateurs de la Voie Verte et des ventes de boissons, et organise des manifestations autour de la Voie Verte (vide-grenier, fête du vélo, expositions...).</p> <p>Adoption de la création de deux nouveaux circuits PR autour de la Voie Verte permettant un cheminement alternatif (« itinéraire bis ») au traditionnel aller-retour sur la Voie Verte seront prochainement mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>circuit 1 : Le Mazet</u> (16 kms) : gîte de la gare (Dunières) – Voie Verte jusqu'à l'éco-point à Riotord – bourg – chemin de Sarcenas – chemin de la pêche – bourg – le Collet – le Châtaignier – Le Mazet – Béraud – Les Côtes - gîte de la gare (Dunières) - <u>circuit 2 : Les Mazeaux</u> (8.8 kms) : éco-point (Riotord) – Voie Verte jusqu'à Maisonneuve – La Gergère – Les Mazeaux – bourg – éco-point (Riotord)
<p><u>MODIFICATION DES STATUTS</u></p>	<p>Validation de la modification statutaire suivante :</p> <p><u>NOUVELLES COMPETENCES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au fonctionnement de l'accueil garderie-périscolaire (matin et soir - hors cantines) assuré par les écoles primaires - Construction et/ou aménagement de maisons médicales afin de regrouper les activités de plusieurs professionnels de santé (médecins, infirmières, centre de soins, paramédical...) <p><u>REGULARISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de la compétence : Aménagement du Centre Culturel et Associatif Intercommunal - Ajout de la compétence : Construction, entretien et gestion d'une piscine à Dunières - Ajout de la compétence : Organisation et financement d'interventions musicales dans les écoles maternelles et primaires, situées sur le territoire communautaire - L'article 5 (régime fiscal) des statuts de la CCPM est supprimé (le régime fiscal ne relève pas des statuts mais d'une simple délibération)

<p><u>SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE</u></p>	<p>Signature d'un avenant avec l'entreprise FAUGIER (géomètre expert) afin de lui confier une mission complémentaire pour le relevé global et détaillé du réseau d'assainissement sur le territoire de la CCPM (coût forfaitaire de la mission complémentaire : 15 000 € HT – coût initial : 33 087.68 € HT).</p>
<p><u>SYNDICAT MIXTE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES</u></p>	<p>Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses Rivières (passage de Syndicat Mixte ouvert à Syndicat Mixte à la carte + commission SCOT) qui a pour objet de porter les actions du Pays de la Jeune Loire ainsi que le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) : articles 1 – 2 – 5 – 6 – 7 – 9 et 10.</p> <p>Désignation de M. Olivier CIGOLOTTI et M. Guy PEYRARD comme membres titulaires à la commission SCOT, et Alain GIRAUD comme suppléant.</p>
<p><u>PERSONNEL</u></p>	<p><u>GITE RURAL (RIOTORD)</u> Renouvellement du contrat de droit public de 3 heures par mois établi pour un an pour l'agent Isabelle GRAIL, Adjoint Technique de 2^{ème} Classe au gîte « Pourrat » à Riotord à compter du 1^{er} mars 2009 pour une durée d'un an.</p> <p><u>CRECHE (DUNIERES)</u> Titularisation de Sylvie MOUSSET, adjoint d'animation de 2^{ème} Classe à la crèche « les Papillons » à Dunières, à compter du 23 mars 2009.</p>
<p><u>SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES</u></p>	<p>Mise en place d'une subvention aux voyages scolaires relatifs aux championnats sportifs nationaux UNSS sur la base suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montant : forfait fixe de 76 € par enfant et par déplacement (quelle que soit la durée du séjour) - Elèves pris en compte : enfants habitant le territoire de la CCPM - Manifestations prises en compte : championnats sportifs nationaux
<p><u>PLAN DE DEVELOPPEMENT DE MASSIF</u></p>	<p>Information les prochaines réunions du Plan de Développement de Massif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vendredi 13 février 2009 (Mairie de Saint-Romain-Lachalm – 14 h 00) : fiscalité - vendredi 20 mars 2009 (lieu et horaire à déterminer) : mélange peuplement - vendredi 19 juin 2009 (lieu et horaire à déterminer) : gestion sapinière (défauts-qualités)
<p><u>QUESTIONS DIVERSES</u></p>	<p><u>REMISE EN CULTURE PARCELLES BOISEES</u> Discussion sur l'avancement des dossiers de remise en culture des parcelles boisées.</p> <p><u>AIDES LEADER</u> Discussion autour de la mise en place éventuelle de subventions aux agriculteurs pour les aider à financer des abreuvoirs à proximité des points d'eau, le réaménagement des abords de ferme et l'évacuation des eaux des producteurs laitiers.</p>